

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Berry, tenue le mardi le 12 mai 2026, à 19 h 30, au 274 route 399. Sont présents, le maire, monsieur Jules Grondin, les conseillers suivants :

Présents : René Roy (01)
Junior Bernier-Gagnon (02)
Sébastien Gagné (03)
Éric Bolduc (04)
Pascal Quévillon (05)
Dany Quévillon (06)

Absent :

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, Jules Grondin, Marie-Ève Strzelec, greffière-trésorière est présente. Le maire déclare la séance ouverte.

077-05-2026

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par M. Éric Bolduc et résolu à l'unanimité;

QUE l'ordre du jour soit accepté avec l'item varia ouvert.

1. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
2. **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 7 AVRIL 2026**
3. **PRÉSENTATION DES COMPTES**
 - 3.1. PRÉSENTATION DES COMPTES DE LA MUNICIPALITÉ
 - 3.2. PRÉSENTATION DES COMPTES SECTEUR FORÊT
 - 3.3. PRÉSENTATION DES COMPTES DU COMPTOIR POSTAL
4. **FINANCES**
5. **TABLE DES MAIRES**
6. **ADMINISTRATION**
 - 6.1. MÉNAGE DU PRINTEMPS – CONTENEURS
 - 6.2. AUTORISATION DE CONCLURE ET DE SIGNER UNE ENTENTE INTERMUNICIPALE RELATIVE À LA FOURNITURE D'UN SERVICE DE PRÉVENTION INCENDIE RÉSIDENIELLE PAR LA VILLE D'AMOS
7. **PÉRIODE DE QUESTION**
8. **AGENTE DE DÉVELOPPEMENT**
 - 8.1. DÉPLACEMENT DE BOÎTE POSTALE COMMUNAUTAIRE
 - 8.2. DANSE EN LIGNE
 - 8.3. FLIC MOTOCROSS
 - 8.4. FONDS STRUCTURANT
9. **INSPECTEUR**
10. **VOIRIE**
 - 10.1. BALAYAGE DES PONTS ET INTERSECTIONS
 - 10.2. AUTORISATION APPEL D'OFFRES DÉNEIGEMENT 2026-2027 ET 2027-2028
11. **FORÊT**
 - 11.1. APPEL D'OFFRES VENTE DE BOIS RÉSINEUX ET FEUILLUS
 - 11.2. MANDAT DE GESTION
12. **CORRESPONDANCE – AVEC PRISE DE DÉCISION**
13. **CORRESPONDANCE – SANS PRISE DE DÉCISION**
 - 13.1. PROJET DE RÈGLEMENT VA-81 PLAN D'URBANISME VILLE D'AMOS
14. **RÈGLEMENT**
 - 14.1. AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT #218 SUR L'OCCUPATION ET L'ENTRETIEN DES BÂTIMENTS
 - 14.2. ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT #218 SUR L'OCCUPATION ET L'ENTRETIEN DES BÂTIMENTS
 - 14.3. AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT #219 SUR LA GESTION CONTRACTUELLE
15. **PÉRIODE DE QUESTION**
16. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

078-05-2026

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 7 AVRIL 2026

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du procès-verbal;

ATTENDU QUE les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal;

Il est proposé par : M. Sébastien Gagné;
Secondé par : M. Pascal Quévillon;
Et résolu à l'unanimité;

QUE le procès-verbal du 7 avril 2026 soit accepté tel que rédigé.

079-05-2026

PRÉSENTATION DES COMPTES DE LA MUNICIPALITÉ

Il est proposé par : M. René Roy;
Secondé par : M. Dany Quévillon;
Et résolu à l'unanimité;

D'ACCEPTER ET D'APPROUVER les comptes payés et la liste des comptes à payer, soit ;

Salaires payés avec les dépôts #60 à 88 pour un total de 18 210,50\$;

Comptes payés avec les transactions #73 à 89 et les chèques #17 à 19 pour un total de 58 709,51\$;

Comptes à payer avec les transactions #90 à 97 et les chèques #20 et 21 pour un total de 199 094,33\$.

080-05-2026

PRÉSENTATION DES COMPTES DU SECTEUR FORÊT

Il est proposé par : M. Pascal Quévillon
Secondé par : M. René Roy;
Et résolu à l'unanimité;

D'ACCEPTER ET D'APPROUVER les comptes payés, soit ;

Comptes payés avec les transactions 14 à 18 et le chèque #1 pour un total de 318 217,22\$.

081-05-2026

PRÉSENTATION DES COMPTES DU COMPTOIR POSTAL

Il est proposé par : M. René Roy
Secondé par : M. Junior Bernier-Gagnon;
Et résolu à l'unanimité;

D'ACCEPTER ET D'APPROUVER le compte payé, soit ;

Compte payé avec un paiement en ligne pour un total de 180,92\$.

TABLE DES MAIRES

Le maire résume les points traités.

082-05-2026

MÉNAGE DU PRINTEMPS – CONTENEURS

Le maire informe les citoyens que les conteneurs seront à leurs dispositions du 5 au 12 juin 2026 au bureau municipal ainsi que dans la cour de l'église de St-Gérard.

083-05-2026

AUTORISATION DE CONCLURE ET DE SIGNER UNE ENTENTE INTERMUNICIPALE RELATIVE À LA FOURNITURE D'UN SERVICE DE PRÉVENTION INCENDIE RÉSIDENIELLE PAR LA VILLE D'AMOS

Point remis.

PÉRIODE DE QUESTION

Le conseil répond aux questions des citoyens.

084-05-2026

DÉPLACEMENT DE BOÎTE POSTALE COMMUNAUTAIRE

ATTENDU QUE la propriétaire du 188, rang du Lac-à-la-Prêle a adressé une demande à la Municipalité concernant l'emplacement actuel de la boîte postale communautaire située à proximité de sa propriété;

ATTENDU QUE la citoyenne demande que cette boîte postale soit déplacée à l'intersection du rang du Lac-à-la-Prêle et de la Route 399;

ATTENDU QUE le conseil municipal juge raisonnable de transmettre cette demande à Postes Canada afin que l'organisme puisse évaluer la possibilité de modifier l'emplacement de la boîte postale communautaire;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par : M. Pascal Quévillon

Secondé par : M. Sébastien Gagné;

Et résolu à l'unanimité;

QUE la Municipalité adresse une demande officielle à Postes Canada afin d'évaluer la possibilité de déplacer la boîte postale communautaire actuellement située près du 188, rang du Lac-à-la-Prêle, vers l'intersection du rang du Lac-à-la-Prêle et de la route 399.

085-05-2026

DANSE EN LIGNE

ATTENDU QUE le succès des cours de danse en ligne offerts par la Municipalité;

ATTENDU QUE le conseil municipal souhaite favoriser les activités de loisirs, les saines habitudes de vie et les occasions de rassemblement pour la population;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par : M. Sébastien Gagné

Secondé par : M. Éric Bolduc;

Et résolu à l'unanimité;

QUE la Municipalité offre à nouveau des cours de danse en ligne pour la session d'automne 2026;

QUE les frais reliés à cette activité de 2 000 \$ soient assumés par la Municipalité.

086-05-2026

FLIC MOTOCROSS

Point remis pour manque de détails.

087-05-2026

FONDS STRUCTURANT

ATTENDU QUE l'Association des Loisirs et des Sports de Berry utilise un garage prêté par la Municipalité pour l'entreposage de son matériel;

ATTENDU QU'il est souhaité d'aménager un système de rangement durable, fonctionnel et sécuritaire afin d'améliorer l'organisation et l'Accessibilité du matériel;

ATTENDU QUE le comité entend déposer une demande d'aide financière au Fonds structurant pour la réalisation des travaux;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par : M. Sébastien Gagné

Secondé par : M. Dany Quévillon;

Et résolu à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de Berry appuie la demande d'aide financière déposée au Fonds structurant par le comité;

QUE le conseil municipal autorise la réalisation des travaux d'aménagement visant l'installation d'un système de rangement dans le garage prêté par la Municipalité, conformément aux normes et conditions applicables.

088-05-2026

BALAYAGE DES PONTS ET DES INTERSECTIONS

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une offre de service pour le balayage des ponts et des intersections soit :

Scellant Abitibi : 1 980,00\$

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par : M. Junior Bernier-Gagnon

Secondé par : M. Dany Quévillon;

Et résolu à l'unanimité;

D'ACCEPTER l'offre de service pour le balayage des ponts et des intersections de Scellant Abitibi au coût de 1 980 \$ avant les taxes applicables.

089-05-2026

AUTORISATION APPEL D'OFFRES DÉNEIGEMENT 2026-2027 ET 2027-2028

ATTENDU QUE la Municipalité doit assurer le déneigement pour les saisons hivernales 2026-2027 et 2027-2028;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par : M. Sébastien Gagné

Secondé par : M. Dany Quévillon;

Et résolu à l'unanimité;

QUE le conseil mandate la direction générale pour préparer et publier l'appel d'offres conformément aux lois et règlements en vigueur.

090-05-2026

APPEL D'OFFRES VENTE DE BOIS RÉSINEUX ET FEUILLUS

Il est proposé par : M. Pascal Quévillon

Secondé par : M. René Roy;

Et résolu à l'unanimité;

QUE le conseil autorise la directrice générale d'aller en appel d'offres pour la vente de bois feuillus et résineux 2026-2027.

091-05-2026

MANDAT DE GESTION

Il est proposé par : M. Éric Bolduc

Secondé par : M. Sébastien Gagné;

Et résolu à l'unanimité;

QUE le conseil autorise le maire Jules Grondin ainsi que la directrice générale à signer l'entente de service pour le mandat de gestion de l'entente de délégation avec Sylviculture La Vérendrye pour la saison 2026-2027.

PROJET DE RÈGLEMENT VA-81 PLAN D'URBANISME VILLE D'AMOS

La ville d'Amos a déposé son projet de modification du plan d'urbanisme et le conseil en a pris connaissance.

092-05-2026

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT #218 SUR L'OCCUPATION ET L'ENTRETIEN DES BÂTIMENTS

Avis de motion est donné par M. Sébastien Gagné, que le conseil adoptera le règlement #218 sur l'occupation et l'entretien des bâtiments. Un projet de règlement est déposé.

093-05-2026

ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT #218 SUR L'OCCUPATION ET L'ENTRETIEN DES BÂTIMENTS

CONSIDÉRANT QUE la *Loi modifiant la Loi sur le patrimoine culturel et d'autres dispositions législatives* (PL 69, 2021, c.10) est entrée en vigueur le 1^{er} avril 2021, dont les principaux objectifs sont de mieux protéger, de faire connaître et de valoriser le patrimoine culturel québécois;

CONSIDÉRANT QUE cette loi modifie certaines dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* et que la Municipalité doit en vertu de l'article 145.41 de cette loi, adopter et maintenir en vigueur un règlement relatif à l'occupation et l'entretien des bâtiments situés sur son territoire;

CONSIDÉRANT QU'un tel règlement doit contenir des normes visant à empêcher le dépérissement des bâtiments, à les protéger contre les intempéries et à préserver l'intégrité de leur structure;

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion du présent règlement a dûment été donné à une séance du conseil municipal tenue le 12 mai 2026 et qu'un projet de règlement a été déposé à cette même séance;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par : M. Éric Bolduc
Secondé par : M. Pascal Quévillon;
Et résolu à l'unanimité;

D'ADOPTER le projet de règlement #218 sur l'occupation et l'entretien des bâtiments, tel que décrit ci-dessus;

DE FIXER la tenue de l'assemblée publique de consultation concernant ledit projet de règlement le 2 juin 2026 à 19h à la salle du conseil de la Municipalité de Berry.

094-05-2026

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT #219 SUR LA GESTION CONTRACTUELLE

Avis de motion est donné par M. Éric Bolduc, que le conseil adoptera le règlement #219 sur la gestion contractuelle. Un projet de règlement est déposé.

VARIA

PÉRIODE DE QUESTION

Le conseil répond aux questions des citoyens.

NOMBRE DE PERSONNES PRÉSENTES

Présents : 1

095-05-2026

SUR PROPOSITION du conseiller M. Sébastien Gagné; et résolu à l'unanimité que la présente séance soit levée à 19 h 50.

Adopté à l'unanimité;

Jules Grondin
Maire

Marie-Ève Strzelec
Directrice générale & greffière-trésorière

Je, Jules Grondin, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.